

# Comité Citoyen des hautes vallées cévenoles

Compte-rendu de la troisième rencontre le jeudi 18 janvier 2024 aux Salles-du-Gardon

Horaires : de 18h30 à 21h30

## Citoyens présents :

André Joffart (Génolhac), Gaëlle Juillerat-Richter (Lamelouze), Mauve Ladrech (St Martin de Boubaux), Gérard Boit (Lamelouze), Maxime Van Der Goten (Cendras), Blandine Castanet Charoy (Cendras), Guy Luitaud (Saint Martin de Boubaux), Mireille Jean (Chamborigaud), Merry Anfray (Génolhac), Didier Vergote (St Paul La Coste), Cédric Crouzy (Cendras), François Pecqueur (St Germain de Calberte) et Magali Gazziero (St Martin de Boubaux).

## Équipe du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles :

Guillaume Cirillo (Chargé de mission nature et culture), Louisiane Pantel-Jouve (Chargé de mission agriculture et alimentation) et Jean-Luc Richter (Chargé de mission transition énergétique et Agenda 2030 en charge du comité citoyen).

## Déroulé de la réunion

1. Présentation des participants
2. Présentation du fonctionnement du forum sur le site shvc.fr
3. Présentation des cinq thèmes retenus par les porteurs de thèmes
4. Trois fois dix minutes d'échanges en petits groupes autour de chaque thème
5. Restitution et discussion en plénière

## Résumé des échanges

### Première partie : présentation des thèmes

Lors de cette réunion du comité citoyen, 13 citoyens étaient présents.

Après une rapide présentation des participants, un résumé des règles de fonctionnement a été donné à chacun, en rappelant que celui-ci pouvait être modifié.

Jean-Luc Richter a ensuite présenté le fonctionnement du forum mis en place pour le comité citoyen sur le site du SHVC : shvc.fr. N'hésitez pas à le contacter si vous n'avez pas reçu les codes d'identification pour ce forum puisqu'il servira pour tous les travaux intermédiaires entre deux réunions.

A la suite des décisions prises lors de la réunion précédente, cinq thèmes ont alors été présentés par les porteurs :

Guy (**thème biodiversité**) : souhaite se pencher plus spécifiquement sur la sauvegarde l'abeille à miel, impactée largement par les pesticides (néonicotinoïdes notamment). Guy explique au groupe que certaines ruches contiennent des pesticides, ramenés par les abeilles et contenus dans les cires. Il mentionne différents types de ruches, notamment certaines qu'il fabrique : des ruches horizontales". Il souhaite motiver les particuliers à installer des ruches, avec un objectif de 1 au km<sup>2</sup>.

André (**thème mobilités**) : il aborde le sujet autour de 4 axes de réflexion : la notion de territoire, la notion de ruralité, le caractère "indispensable" de la mobilité et le lien à l'environnement. Il souligne que la mobilité est vitale en milieu rural et que la ruralité est notre quotidien, un mode de vie. Il mentionne que le transport est la principale source de

pollution (effet de serre). André aimerait avoir une carte des flux. Il a le sentiment d'être empêché d'accès aux instances de concertation habituelles. Blandine évoque le fait de savoir ce qu'il existe déjà, ce qui est fait sur ce sujet, ce qui marche. Elle cite notamment Ales'y.

Gérard (**thème agriculture-forêts**) : il fait le constat d'une baisse de l'agriculture sur le territoire et d'un appauvrissement des forêts. Son objectif : redynamiser les Cévennes. Il alerte en disant "notre forêt est en voie de disparition", citant la monoculture de résineux et l'appauvrissement écologique en lien. Il souhaite lier agriculture et forêts et demande : comment développer un aménagement agro-silvo-pastoral par massif ? Il lie aussi ce sujet au risque incendie et à la ressource en eau. Didier souligne qu'il s'agit plus d'un envahissement du résineux que d'une monoculture.

Merry (**thème nuit**) : il explique que la nuit disparaît, que plus de la moitié de l'humanité ne voit pas la voie lactée, que c'est une cause de la disparition d'insectes et d'animaux nocturnes. Il souligne que la moitié des espèces d'insectes sont nocturnes. Il dit "la lumière est un puissant insecticide". Il pose la question d'un état des lieux à faire au niveau du territoire.

Didier (**thème eau**) : il explique que les rivières sont de plus en plus à sec. Pour lui, il y a un problème de ruissellement même en milieu rural, notamment lors des épisodes cévenols. Il a un projet personnel de remise en état d'une exploitation au sein d'un mas avec des fruitiers. Son objectif : donner des conseils techniques, informer autour de ce sujet de l'eau. Il estime qu'il y a eu un manque de respect du patrimoine dans les Cévennes. Il aborde la question de la consommation d'eau selon les arbres.

### Travail en groupe

Les participants ont ensuite travaillé en cinq groupes de deux à quatre personnes. Les idées ont été rassemblées sur de grandes feuilles de papier (fichier joint au compte-rendu). Après dix minutes de discussions, les participants changeaient de tables, sauf l'un d'entre eux qui servaient de relais au groupe suivant. Deux rotations ont eu lieu, permettant à chacun de discuter sur deux ou trois thèmes différents.

### Restitution des discussions

#### Biodiversité

La discussion a porté sur le partage d'expérience sur les plantes mellifères, la plantation de haies qui pouvait favoriser la biodiversité. Dans la Drôme, il a été évoqué un collectif de conseiller pour les novices. L'inventaire des lieux où il n'y a pas de ruche dans l'idée de pouvoir mettre des ruches sur ces lieux-là. De la mise en place de ruchers d'apiculture douce, c'est un mode d'agriculture spécifique où on ne récolte pas le miel.

Le groupe souhaite savoir si le syndicat a connaissance d'associations d'apiculteurs, de rucher déjà installé avec cette pratique-là. Un apiculteur était présent au petit festival du vivant et pourrait servir d'expert sur le sujet.

Le piégeage du frelon asiatique a été évoqué, avec la nécessité de trouver des pièges efficaces et d'informer la population à ce sujet.

Concernant les pollinisateurs sauvages, les membres du comité souhaitent savoir si un inventaire a été réalisé, quels travaux ont été faits et voir sur chaque secteur si l'installation

de rucher serait favorable ou nuisible à la biodiversité. Ils souhaitent faire un état des lieux des pratiques agricoles sur le territoire.

Il faudrait se rapprocher du parc qui travaille sur la filière apiculture

Jean-Luc rappelle l'existence de l'observatoire citoyen Spipoll (<https://www.spipoll.org/>) de suivi des pollinisateurs : photographie des pollinisateurs sur un massif de fleurs sur une durée déterminée puis envoi des photos sur le site pour identification et catalogage collaboratif.

## Mobilité

Les groupes ont noté : le besoin de cartographie simple à compléter par nos soins avec l'existant. Une espèce de diagnostic. Comprendre les spécificités de chaque secteur. Quel est le quotidien des habitants? Définir pourquoi les gens se déplacent suivant les secteurs? Ne pas cibler que les besoins domestiques, mais aussi les déplacements professionnels. Relever des expériences positives, pointer les manques. Proposer des solutions alternatives. Et s'autoriser à rêver, à proposer des solutions farfelues pour sortir du modèle de la voiture individuelle.

L'idée pourrait être de mutualiser les déplacements : covoiturage, voiture partagée, véhicule communal, transport à la demande. Il faudrait pouvoir limiter les déplacements en relocalisant certains services du quotidien et de proximité. Encourager l'utilisation du vélo, de vélo électrique qui ont aussi des capotes pour pouvoir bouger en toute condition climatique.

Jean-Luc rappelle la course en autostop du 2 mars, coorganisée par l'école des Mines et le SHVC, qui a pour objectif de valoriser les déplacements alternatifs.

André et Gérard reviennent sur le concept du « car à pattes » qui permettrait d'accompagner les enfants à l'école à pied en ramassant chaque enfant devant chez lui et en formant un convoi jusqu'à l'école. Aujourd'hui chacun utilise sa voiture individuelle et c'est l'énerverment lors de la dépose.

Mobilité douce à pied : tous les dispositifs de pôle d'échange multimodaux le recommandent pour changer de mode de transport.

## Agro Sylvo Pastoralisme

La première idée est de développer l'agriculture, que ce soit l'élevage, les vergers, le maraîchage, la forêt... L'élevage ayant aussi des fonctions utiles à la collectivité avec l'entretien, le débroussaillage. Diversifier la sylviculture. Conseiller les propriétaires ayant une propriété qui n'est pas forcément mise en valeur, exploitée.

Il faudrait améliorer l'information auprès des élus et des propriétaires. Et le faire également au niveau des ateliers de transformation. Rechercher les outils collectifs qui existent, les statuts qui protègent aussi de la construction de l'urbanisation. On peut, par exemple, protéger une zone de jardins familiaux pour une durée très longue pour éviter qu'elle ne disparaisse.

Des freins ont été recensés : les financements, le blocage du foncier, l'accès au logement, la difficulté d'installation d'agriculteurs ou de nouveaux habitants sur les communes du secteur (manque de logements).

En termes de besoin : développer un argumentaire pour mobiliser les pouvoirs publics, favoriser l'installation de nouveaux habitants, rencontrer les élus qui ont pu favoriser l'installation d'agriculteurs et s'inspirer de leur exemple. L'augmentation du nombre d'habitants permet-elle d'ouvrir une école ? Cela permettait de valoriser la commune.

Le syndicat des hautes vallées cévenoles a fait une importante campagne de sensibilisation au niveau des élus dans le passé concernant l'agropastoralisme. On a donc des élus qui ont été convaincus de l'existence des dispositifs possibles. Il faut s'inspirer de ces expériences et les soumettre à toutes les communes des hautes vallées cévenoles.

Exemple de Chamborigaud sur le foncier communal, de la boutique paysanne de Genholac...

Gérard alerte également sur la gestion de la forêt face au risque d'incendie et sur la nécessité de simplifier les procédures administratives (par exemple les normes des pistes DFCI qui rendent l'entretien de celles-ci trop coûteuses, voire impossibles dans certains secteurs). Il indique qu'il faut un kilomètre de pistes au 100 hectares.

Ces pistes permettent aussi d'extraire les bois. Ces pistes doivent être aménagées pour éviter le ruissellement justement. Il faut préserver ces pistes des trop gros engins, peut-être revenir à des chevaux, au câblage...

On peut arriver à avoir des agriculteurs qui participent à l'aménagement de la forêt, à son entretien, moyennant rémunération. Il est important de prendre en compte que la réflexion sur la forêt se fait à très long terme.

### La nuit

Des questions : pourquoi éclaire-t-on ? Sécurité ? Publicité ?... Il faut trouver des contre-arguments pour amener à ne pas allumer le soir et le matin (horaires où les animaux nocturnes sont le plus vulnérables).

Réflexion sur les activités qu'on peut pratiquer la nuit sans lumière : écouter les animaux, observations astronomiques. Attention aux excès (exemple : le brame du Cerf sur le mont Lozère : trop de monde et feux de camp).

État des lieux à établir : la liste des communes qui n'éteignent pas la nuit, L'état des animaux nocturnes.

Blandine rappelle que Le CPIE a une malle pédagogique sur la nuit.

Comment trouver des arguments pour faire évoluer l'éclairage et mettre en place des actions. Il y a nécessité de couper l'éclairage. Il faut quantifier les économies. Est-ce que ce sont les mairies qui demandent l'éclairage ou les citoyens ? Il faut sensibiliser les habitants. Identifier les éclairages inutiles à bord de cours d'eau et des maisons isolées.

Le parc national est une réserve de ciel étoilé. Il serait intéressant d'avoir une cartographie de la qualité du ciel. Celles qui existent en ligne sont prises du ciel et ne prennent pas en compte les reliefs.

### Gestion de l'eau

L'atelier a parlé des aménagements pour récupérer l'eau et irriguer les terres. Le syndicat des hautes vallées cévenoles aura bientôt un stagiaire sur la problématique de l'eau. Il serait intéressant de s'associer à son travail.

Il faut s'inspirer de l'expérience acquise par certains sur le territoire, par exemple Yves Fauger, et les faire connaître à plus grande échelle. L'idéal serait d'atteindre une autosuffisance en eau.

Didier indique qu'il va démarrer une expérience d'aquaponie sur Mandajore.

On pourrait faire un guide des bonnes pratiques concernant l'économie d'eau. Cela existe peut-être, donc il faudrait le diffuser.

### Conclusion et thèmes à aborder à la prochaine réunion

Il est finalement décidé de fusionner le sujet de l'Argo Sylvo Pastoralisme et celui de l'eau, qui ont beaucoup en commun.

Un nouveau thème pourrait être abordé à une prochaine réunion : l'accueil des nouveaux arrivants et le problème du logement.

Afin de pouvoir aboutir à des projets concrets, il est décidé que la prochaine réunion portera sur seulement deux thèmes. Après vote des participants, les thèmes retenus sont :

- Biodiversité
- Agro Sylvo Pastoralisme et gestion de l'eau

Les thèmes de la mobilité et de la nuit seront évoqués à la réunion d'après.

En attendant la prochaine réunion, les membres du comité vont discuter sur des fils dédiés du forum afin :

- D'établir la liste des documents qui leur sont nécessaires et de rassembler ceux-ci : inventaires, brochures, exemples extérieurs...
- De commencer à définir des objectifs concrets pour chaque thème : actions, manifestations, rédaction de brochures, sensibilisations des élus et des habitants...

Le forum servira d'outils de collecte des données et des idées qui seront ensuite débattues en réunion du comité citoyen.

### Organisation pratique de la prochaine réunion

La prochaine réunion du comité citoyen aura lieu le 6 mars à 18h30 à Sainte-Cecile-D'Andorge (ou à défaut de salle disponible au Collet de Dèze ou à Saint-Michel-de-Dèze)

André et Didier se proposent comme relecteurs du compte-rendu de cette réunion.

Les membres présents profiteront du temps de relecture pour dessiner un objectif de cette prochaine réunion. La priorité étant de compiler les informations qui seront rassemblées. Pour cela chaque thème aura un ou deux référents :

- Biodiversité : Guy
- Mobilité : André et Blandine
- Agro Sylvo Pastoralisme et Eau : Gérard et Didier
- Nuit : Merry et Mireille

Il est établi que le rythme des réunions toutes les 5 à 6 semaines convient à la majorité des participants.

Cette troisième réunion s'est terminée vers 21h30 et a été accompagnée par une légère collation proposée par le SHVC. Il est décidé que les réunions suivantes ne débordent pas au-delà de 21h.